

Nouvelles fédérales

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): - **(1993)**

Heft 49: **Berne : sous le signe de l'ours**

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Election au Conseil Fédéral



Ruth Dreifuss, 100ème Conseiller Fédéral.

"Je dois refuser mon élection au Conseil Fédéral. Seul, Mesdames et Messieurs, on est rarement en bonne compagnie". Ainsi Francis Matthey, élu au Conseil Fédéral le 4 mars dernier, aux dépens de la Genevoise Christiane Brunner, a-t-il expliqué son retrait. Il

a donc fallu procéder à un deuxième vote, non sans mal, puisqu'une partie de la droite voulait reporter l'élection d'une semaine. La question est désormais résolue : Ruth Dreifuss, Genevoise d'adoption, secrétaire de l'Union Syndicale Suisse, qui récolta, au 3ème tour, 144 voix (majorité absolue 96). Christiane Brunner récoltait, elle, 32 voix, le Conseiller d'Etat genevois, Gilbert Couteau, 14 voix.

Mme Dreifuss reprend le Département Fédéral de l'Intérieur, alors Flavio Cotti dirigera celui des Affaires Etrangères.

Ruth Dreifuss, qui devient le 100ème Conseiller Fédéral, est entrée au parti socialiste en 1964. Successivement secrétaire au Tessin en 1958-59, journaliste à Bâle, sociologue au Centre psychosocial universitaire de Genève (de 1965 à 1968), assistante à l'Université de Genève au début des années 70, employée puis adjointe scientifique à la Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire (DDA) auprès du DFAE de 1972 à 1981, elle est devenue ensuite secrétaire de l'Union Syndicale Suisse chargée des assurances sociales, du droit du travail, des questions féminines, puis enfin des relations avec l'Organisation Internationale du Travail. En outre, elle est membre suppléante du conseil d'administration du Bureau International du Travail (BIT) depuis 1984 : un parcours qui lui a donné la réputation d'être une pragmatique, que son franc-parler n'empêche en rien d'être à l'aise dans les négociations. ■

Nouveau recul de l'économie suisse

*D'*après de récentes estimations fournies par l'Office fédéral des questions conjoncturelles, l'activité économique globale a reculé en termes réels de 1,3% au dernier trimestre 92 par rapport au trimestre précédent et de 1,1% par rapport à la même période en 1991. Toujours d'après ces estimations qui demandent encore à être vérifiées, la récession qui touche la Suisse semble moins profonde qu'en 1982, mais plus durable. Quelques lueurs d'espoir : la chute des taux d'intérêts laisse espérer une reprise de la consommation et des investissements vers la fin de l'année. Autre constatation : les exportations de marchandises, grâce à un rythme soutenu, ont été le réel moteur de l'économie,

puisque en 1992, elles ont augmenté de plus de 4%. De bons résultats, à tempérer cependant par le recul observé fin 92 : au dernier trimestre, les exportations suisses ont baissé de 1,9% par rapport au trimestre précédent. Par contre, l'exportation des services se porte bien, notamment les services bancaires, puisqu'en hausse de 8,5% au dernier trimestre 92 par rapport au trimestre précédent. La récession est essentiellement due à la baisse de la consommation intérieure. Ainsi, les investissements sont en chute et les dépenses pour les constructions ont baissé de 7,5% par rapport aux 2 derniers trimestres 91 et les dépenses en biens d'équipement de 11%. ■

Opinion

*U*ne étude, réalisée par l'Organisation internationale pour les migrations dans 4 pays de l'Est - l'Albanie, la Bulgarie, l'Ukraine et la Russie - révèle que si une "grande majorité" d'Albanais rêve de s'installer à l'Ouest, Russes, Ukrainiens et Bulgares n'y pensent pas. Le cauchemar d'un flux de dizaines de millions d'émigrés venant de l'Est semble improbable... L'enquête, qui suggère d'informer mieux les candidats à l'émigration dans leur pays d'origine, a touché un millier de personnes. Financée à hauteur de 280.000 frs.s. par la Confédération, elle révèle que les pays d'élection seraient, dans l'ordre de préférence : les USA, l'Allemagne, l'Autriche, le Canada et l'Australie. La Suisse arrive en huitième position : d'après l'étude, la récession qui frappe la Suisse et sa politique d'asile ne sont pas ignorées des émigrants potentiels. A noter d'autre part que les Albanais désignent l'Italie comme premier pays d'émigration. ■

Un peu d'air frais

*L'*économie va mal, dit-on. Mais certains chiffres surprennent : en 1992, 20 entreprises ont été créées par jour ouvrable en Suisse romande. C'est ainsi que 5139 nouvelles sociétés - SA, SARL, société en nom propre ou en commandite - ont vu le jour. S'il est difficile de mesurer l'impact de ces créations sur le monde de l'emploi, il apparaît cependant que Vaud arrive en tête avec 2040 nouvelles entreprises, soit 8 créations quotidiennes, Genève ensuite avec 1410, le Valais avec 670, 515 à Fribourg et 504 dans les cantons du Jura et de Neuchâtel. Ces chiffres sont à comparer aux cessations d'activité qui, pour 1992, s'élèvent à 4595 d'après l'Office fédéral des statistiques. ■



brèves...

ÉQUIPEMENT : Le prochain véhicule de livraison de l'armée suisse devrait être le Duro, construit par l'entreprise zurichoise Bucher-Guyer. Le Conseil Fédéral soumettra l'été prochain une proposition d'achat pour 2000 de ces véhicules, pour environ 290 millions de frs.s. Le Duro, qui remplacerait le Mowag 4x4 et l'Unimog S, a été développé grâce au financement du Département militaire fédéral. La commande assurerait 300 à 400 emplois pendant 5 ans.

EUROPE : Malgré la votation du 6 décembre, le Conseil Fédéral se bat pour que les portes européennes ne lui restent pas totalement closes. Il aimerait bien, entre autres, que la Suisse puisse de nouveau participer aux programmes communautaires de recherche en gestation, dont elle est exclue depuis la date fatidique. Heinrich Ursprung, secrétaire d'Etat à la recherche, affiche son optimisme : d'après lui, la situation devrait évoluer dans le bon sens. Ce que semble confirmer l'accueil favorable de la Suisse par la Communauté Européenne lors de récentes négociations au sujet des programmes de recherche européens. La Commission Européenne se dit en effet prête à examiner la requête suisse, sans toutefois donner de délais précis. En attendant, les 133 partenaires suisses - écoles, entreprises et chercheurs - engagés dans 90 projets de recherche européens, continuent leurs travaux. Et qui sait, les 447 millions de crédits nouvellement débloqués par les Chambres fédérales seront-ils un argument de poids ?

OUI : Au 1er août férié. Le Conseil National approuve l'initiative lancée en 1990 par les Démocrates suisses allant dans ce sens. Restent au Conseil des Etats

et au peuple à se prononcer, puisque le Conseil Fédéral a déjà donné son accord.

CONVENTION : Le Conseil National approuve une convention européenne contre le blanchiment d'argent sale, permettant ainsi au Conseil Fédéral de ratifier ce nouvel instrument contre le crime organisé. Cette convention, élaborée dans le cadre de négociations entre le Conseil de l'Europe et la Suisse, conduit les Etats signataires à conférer aux actes de blanchiment d'argent un caractère d'infraction pénale.

REJET : Le Conseil des Etats rejette les initiatives visant à interdire la publicité pour l'alcool et le tabac. Il en fait de même pour le contre-projet du Conseil Fédéral proposant une interdiction assortie d'exceptions. La motion demandant une majoration de la taxe sur le tabac, destinée à améliorer la prévention, a par contre été acceptée.

CINÉMATHEQUE : Le Conseil des Etats accepte un postulat de Jean Cavadini (PL/NE) sur le financement de la cinémathèque de Lausanne. Une aide d'environ 4 millions de frs.s. est en effet souhaitée et elle comprendrait aussi les aides du canton de Vaud et de la Ville de Lausanne.

DALLAS SUR SARINE : Le Conseil National décide de proroger le crédit de 10 millions de frs.s. destiné aux prospections de pétrole en Suisse.

LE TOP DES ÉMISSIONS : Quelles sont les émissions télévisées préférées des Suisses romands ? Le Téléjournal du soir regardé par 33,6% des foyers, la météo, suivie par 32,6% des téléspectateurs, "A bon entendeur" et "Fan de sport" venant ensuite dans l'ordre des préférences. Il est intéressant de noter que les Suisses romands apprécient les émissions consacrées à l'information, puisque "Temps pré-

sent", "Tell quel" et deux émissions de débat politique se retrouvent sur la liste des 100 émissions les plus regardées.

ABANDON : Finalement, le projet de l'architecte tessinois Mario Botta d'agrandissement du Palais Fédéral ne verra pas le jour. En effet, la commission chargée de préparer la réforme du Parlement a donné un avis défavorable à ce projet, surtout en raison du problème de financement : la construction aurait coûté environ 200 millions de frs.s. et aurait duré de 10 à 12 ans.

MUTATION : Gilbert Veuthey remplace Jean-Pierre Allemann au poste de directeur général de Swissair à Paris. Jean-Pierre Allemann est nommé responsable de la compagnie pour l'Amérique du Nord.

SUCCESSION : Le Conseiller

d'Etat Jean Cavadini (NE) succédera le 1er janvier prochain à Claude Bonnard à la présidence de la Convention patronale de l'industrie horlogère suisse. Actuellement chef du département neuchâtelois de l'instruction publique, Jean Cavadini quittera ses fonctions dès le mois de mai et collaborera avec la Convention dès le mois de septembre.

EDITION : Le groupe Von Roll reçoit une commande de la maison d'éditions allemande Magdeburger Verlags- und Druckhaus pour la livraison d'un centre d'impression totalement automatique. L'installation, qui devrait coûter 8 millions de frs.s., sera mise en service fin 1994 et devrait permettre d'imprimer les deux quotidiens "Volkstimme" (350.000 exemplaires) et "Generalanzeiger" (530.000 ex.).

BUHLER

SARL AU CAPITAL DE 24.300.000 F

TOUR AURORE
PLACE DES REFLETS
CEDEX 05
92080 PARIS/DÉFENSE
FAX (1) 47.73.68.62



HARMONISATION : Le titulaire d'un diplôme de formation cantonale verra bientôt son titre reconnu partout en Suisse, exception faite de Zurich. En effet, la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique vient de présenter un "accord cantonal sur la reconnaissance des diplômes de fin d'études". Zurich est le seul canton à rester à l'écart de cet accord. Pour que ce dernier entre en vigueur, il faut encore que les cantons fassent acte d'adhésion et que la Confédération donne son feu vert.

SANTÉ : Le coût de la santé en Suisse a augmenté de 43,1% entre 1985 et 1990 pour atteindre la somme de 26,3 milliards de frs.s. En 1990, les Suisses ont dépensé 8,4% du produit intérieur brut en biens et services de santé. Les soins en hôpital représentent plus de la moitié du coût total. Près des deux tiers de ce coût sont supportés par les ménages, un bon quart par l'Etat (estimation réalisée par l'Office fédéral de la statistique).

SUCCESSION : Claude Smadja succède à Claude Torracinta à la tête du Département de l'information de la Télévision suisse romande. Ce département regroupe les magazines d'information comme "Temps présent" ou "Tell quel" et les journaux télévisés.

ÉNERGIE : Le Conseil Fédéral octroie à Unigaz SA (FR) une concession d'une durée de 50 ans pour la construction d'un gazoduc de 104 km entre Ruswill (LU) et Altavilla (Morat/FR).

AIDE : Le Conseil Fédéral fait un don de 9,5 millions de frs.s. à l'Albanie. Cet argent servira à un projet de développement des télécommunications mis au point par la Banque européenne de construction et de développement.

NOMINATION : Le ministre Giovanni Antonio Colombo, chef-ad-

joint du Bureau de l'intégration, est nommé délégué aux questions financières et monétaires internationales par le Conseil Fédéral. Il succède à Daniel Kaeser, lui-même nommé directeur exécutif suisse au Fonds Monétaire International.

CFF : Désormais, les CFF pourront s'équiper en matériel roulant, en machines ou biens immobiliers grâce au leasing ou à la location. Le Conseil Fédéral vient en effet de modifier le chapitre "financement" de l'ordonnance sur les CFF.

CULTURE : La fondation Pro Helvetia ouvre deux centres d'échanges culturels à l'Est, le premier à Bratislava (Slovaquie) et le deuxième à Prague (Tchéquie). Ces centres proposent une bibliothèque riche de 2000 ouvrages d'auteurs suisses, ou consacrés à la Suisse.

POSTCARD : CFF et PTT s'unissent pour lancer une Postcard faisant également office d'abonnement demi-tarif. Cette carte, qui coûtera 150 frs.s. par an, sera lancée le 1er mai prochain.

PLAINTÉ : L'Organisation pour l'abolition des discriminations juridiques envers les hommes porte plainte contre le Conseil Fédéral pour abus d'autorité. Celui-ci avait demandé au Parlement, dans le cadre de la 10ème révision de l'AVS, de fixer l'âge de la retraite à 62 ans pour les femmes et à 65 pour les hommes. L'organisation estime que cette proposition est discriminatoire et contraire à la Constitution.

JUSTICE : La Suisse demande aux Pays Bas l'extradition du Zurichois soupçonné de pédophilie meurtrière, ainsi que celle de sa compagne. Détenu à Amsterdam depuis janvier, le couple ne pourra toutefois être extradé que lorsque la procédure pénale engagée par la justice néerlandaise aura été conclue. ■

Du

Le soufflé peut retomber, le 100e Conseiller fédéral, qui se décline au féminin, est enfin élu.

Merci Monsieur Matthey pour le geste que peu de politiciens auraient fait à votre place. Merci de renoncer à la plus haute fonction. Vous resterez dans les mémoires avec l'estime que l'on doit aux hommes d'honneur ; votre geste est historique. Vous avez compris que si l'on veut sauver un idéal politique, il ne suffit pas d'être un pantin actionné par des parlementaires qui se bouchent les yeux et les oreilles. Comme vous l'avez si bien dit dans votre discours digne d'un grand homme d'Etat : "Seul, on est rarement en bonne compagnie" et encore "Elu démocratiquement, je desservirais l'activité gouvernementale sans être soutenu et reconnu par le groupe politique auquel j'appartiens et que je représenterais au gouvernement".

Ainsi donc, notre nouveau Conseiller Fédéral est une femme, mais pas celle que le parti socialiste proposait, que les ouvriers attendaient, que beaucoup de femmes voulaient. Au matin du 3 mars, Christiane Brunner était à élire. Candidate idéale qui cumulait les exigences du consensus d'être femme et genevoise. Dirigeante de la FTMH, le plus grand syndicat de Suisse, connaissant les problèmes sociaux, s'étant élevée à la force de l'intelligence, elle fit peur à certains messieurs du Parlement qui n'appréciaient pas le franc-parler. Elle effraya aussi les anonymes à tel point que d'aucuns durent faire circuler un torchon, envoyé à toutes les rédactions, afin de la discréditer ; on l'y accusait des tares les plus graves ; "on" avait même des photos d'elle toute nue ! Les coups portaient si bas que la plupart des journaux jetèrent le papier à la poubelle. Mais bien entendu, certains ne jouèrent pas le jeu et l'on vit même, dans le plus grand tirage de Suisse Alémanique, publiée à côté de la lettre anonyme, une photo de Christiane Brunner, un téléphone à la main... Allusion à notre Elisabeth déchuë ? Si la même mésaventure était arrivée à un homme aurait-il dû, comme Christiane Brunner, s'expliquer, se justifier face à la presse ? Elle le fit et d'une manière si seraine qu'elle marqua des points dans les esprits. D'autres reproches, fondés ceux-là sur ses actes politiques, lui furent adressés : "elle a voté oui à l'initiative contre l'armée", "elle n'a pas l'expérience néces-